DSAF

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DES
EAUX FORETS CHASSES ET PECHES

CABINET

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES SERVICES
ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

SERVICE DU PERSONNEL
ET DE LA FORMATION

/B.KOL/D.SAN/
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
UNITE DIGNITE TRAVAIL

DECISION

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DES
EAUX FORETS CHASSES ET PECHES

Vu après
F Adam
17/07/98

N° 0054 /MEEFCP/CAB/SG/DSAF/SPF.

(/ISAS : (/U la Constitution du I4 Janvier I995 ;

(/U l'Ordonnance n° 93/008 du I4 Juin I993, portant Statut Général de la Fonction Publique Centrafricaine ;

DGTE
S/N°
DU

(/U le Décret 97.0I2 du 30 Janvier I997, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement d'Action pour la Défense de la Démocratie ;

DCF
S/N° 2065
DU 28/07/98

(/U le Décret n° 97.0I5 du I8 Février I997, portant nomination des Membres du Gouvernement d'Action pour la Défense de la Démocratie et ses Additifs n°s 97.043 et 97.I06 du 2 Avril et 20 Mai I997 ;

(/U le Décret n° 98.023 du I2 Février I998, portant Organisation du Ministère de l'Environnement, des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches et fixant les Attributions du Ministre ;

(/U la Délibération Collective des Agents Décisionnaires du I7 Décembre I959 ;

(/U la Demande de l'intéressé en date du 29 Décembre I997.

DECIDE

Article Ier.- Un Congé Administratif de 44 jours (36 + 8 jours de bonification) d'ancienneté pour la période de travail allant du 8 Mai I996 au 8 Mai I998 à passer à Bangui, pour compter du 3I Mai I998 est accordé à Monsieur ALGUECHE Issa, Manoeuvre Spécialisé de 7ème Catégorie, I0ème Echelon en Service au Fonds du Développement Forestier et Touristique à Bangui.

Article 2.- L'intéressé passant son congé à Bangui, prendra toutes les dispositions nécessaires pour regagner son poste dès l'expiration de son congé.

Article 3.- La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

AMPLIATIONS :

- MEEFCP/CAB.... I
- SG..... I
- DGSCx..... I
- DGTE..... I
- DSAP/SPF..... 2
- DCF..... I
- INTERESSE..... 2
- DOSSIER I
- CHRONO 2

FAIT A BANGUI, LE 31 JUIL. 1998

LE MINISTRE

Joseph G N O M B A.-

M.E.F.C.P.
DIRECTION GENERALE DES SERVICES CENTRAUX
ARRIVEE LE 18 AOUT 1998
ENREGISTRE S/N° 270

Le Directeur du Contrôle Financier

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE